

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout, j'appuie le bon, je combats le mauvais, et je dis, en s'asseyant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 26 MAI, 1859.

No. 6.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

On a célébré, mardi, le quarantième anniversaire de la naissance de la reine-papesse Victoria. Si l'on en juge parce qu'il s'est passé les années précédentes, on a dû, en Angleterre, chômer cette fête avec plus d'éclat qu'à Québec, mais aussi d'une manière beaucoup moins ridicule. En effet, si, à Londres, on fait moins parade, — proportion gardée — de sa loyauté qu'en Canada, la reine, croyons-nous, trouverait, encore, plus de défenseurs dans sa capitale que parmi les quelques sujets esclaves qui, il y a à peine huit jours, pour flatter le patriotisme de quelques Irlandais, traînaient dans la boue, la race anglo-saxonne, et qui, hier, pour racheter, sans doute, leur bévue, voulaient purifier dans les flots de champagne leur loyauté avariée.

Il fait vraiment pitié de voir monsieur Audette, suivi des conseillers Rhéaume, Hearn, de J. G. Barthe, de John O'Farrell, et autres jeunesses de ce calibre, prétendre se faire plus royaux que la reine et boire à sa santé le champagne payé aux dépens des citoyens!

Et l'on dira, encore, que la Corporation n'a point d'argent! Si, elle en a, non pour payer ses employés mais pour le gaspiller en feux d'artifice, en champagne et en promenades! Ne nous décourageons pas, tout va bien..... vers la banqueroute!

Plusieurs déposants qui ont encore leurs livrets, ayant, nous dit-on, manifesté le désir de les sacrifier à grande perte, nous les supplions de patienter encore quelque temps. Nous comprenons bien leur position critique; mais qu'ils songent que sous peu, les directeurs de la Caisse d'Économie de Saint-Roch, seront bien aises,

devant la perspective d'un petit voyage à Kingston, de payer aux déposants le capital et tous les intérêts.

Nous conseillons, aussi, aux déposants de s'assembler le plutôt possible afin de s'entendre et prendre des moyens efficaces pour hâter la réalisation de leur légitime espérance.

On dit qu'en cas d'élections générales, monsieur J. G. Barthe sera l'un des candidats ministériels pour la cité de Québec! Nous n'en serions pas surpris, car au point où nous sommes rendus, le plus vil criminel, pourvu que le gouvernement soit son fournisseur, peut se faire élire.

Ainsi monsieur J. G. Barthe peut espérer beaucoup. Cependant, s'il se présente comme candidat, il peut s'attendre à manger 'sa soupe chaude' politiquement parlant. Les débentures des victimes de 1837, Trépassé, et mille autres choses, serviront de dessert.

Nous remarquons que le 'Canadien' et le 'Courrier du Canada' qui avaient daigné annoncer la lecture de monsieur Huot n'en ont point donné un compte-rendu. Pourtant messieurs Barthe et Taché sont en état d'en dire quelque chose puisqu'ils ont assisté à la soirée. On les a même vu applaudir frénétiquement certains passages de la lecture! Est-ce qu'ils voudraient mépriser, par le silence, le lecteur afin de se venger de l'adversaire politique? Dans ce cas, leur haine n'atteindrait pas l'homme mais la société Saint-Jean-Baptiste sous le patronage de laquelle il a lecture.

Dernièrement la "Gazette officielle" a publié une liste de nouveaux coronaires. Est-ce que nos ministres s'apercevant que le crime augmente en proportion de leur corruption politique, veulent faire face aux éventualités?

Quoiqu'il en soit, nous croyons que les nouveaux coronaires seront bien employés, et que si le pays n'a point raison d'être reconnaissant envers le ministère Cartier, monsieur Panet le remerciera d'avoir restreint les limites de sa juridiction professionnelle. A moins pourtant que ce monsieur ne préfère de gros honoraires et beaucoup de fatigue à des honoraires plus modiques mais plus faciles à gagner.

On nous fait remarquer que les soumissions demandées pour le nouveau bureau

de poste doivent être adressées à M. Rose le commissaire des travaux-publics et non à monsieur Gauvreau. Faut-il en conclure que l'architecte si menteur 'cimenteur' (lisez cimentier) est suspendu de ses fonctions? Quelques uns le croient, beaucoup le disent, un plus grand nombre le pense et presque tout le monde le désire.

Les électeurs que le maire Langevin a fait disqualifier, et qui ont réclamé contre cette odieuse injustice doivent poursuivre au plus vite le maire pour n'avoir pas daigné réparer sa faute comme la loi l'obligeait à le faire dans un mois de la date des réclamations.

Le manque de temps a été cause que dans notre dernier numéro beaucoup de fautes de case ont passées inaperçues: il en est résulté quelques fautes plus sérieuses pour lesquelles nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs.

Dernièrement un de nos juges s'adressa à monsieur Memece en ces termes:

—Huissier, faites faire silence! on fait un vacaruu à rompre la tête. Voilà, je ne sais combien de causes que je juge et je n'en ai pas entendu une seule.

Un de nos amis arrivé dernièrement de Toronto, nous conta le trait suivant:

—J'avais, dit-il, une affaire à régler avec le secrétaire Alley, l'homme aux quinze mille voix. Désirant trouver son bureau, j'entrai dans la bâtisse et m'informai au premier venu que je rencontrai et qui était l'Aléno (Alley) que je cherchais.

—Monsieur, lui dis-je, appartenez-vous au secrétariat provincial?

—Je n'appartiens à personne! répliqua avec rigueur notre Quisimodo ministériel.

—Vous avez là, lui dis-je, un maître qui me plaît peu; ayez donc la bonté de lui dire de ma part qu'il n'est qu'un rustre.

—Lisez-vous toutes nos innombrables lois? demandait-on à un député.

—Je ne les lis point je les..... rolls, mais le plus souvent je les fais folier.

Un individu qui s'est fait construire une superbe maison à Sainte-Foye ou montrait tous les détails à des invités.

—Voici, disait il, ma 'grande chambre'